

Extrait du Registre

Des Délibérations du Conseil Municipal

**2018 – 06 – 05 - CRÉATION D'UNE CUISINE AU MULTI-ACCUEIL « LES CLAPOTIS » :
DEMANDE DE SUBVENTION**

L'an deux mil dix-huit, le dix-neuf juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Municipale de la Maison des Associations, sous la présidence de :

Marie-Hélène DES ESGAULX, Maire de GUJAN-MESTRAS.

Nombre des conseillers municipaux en exercice : 33

Date de la convocation du Conseil Municipal : 13 juin 2018

PRÉSENTS :

Marie-Hélène DES ESGAULX, Maire de GUJAN-MESTRAS

Xavier PARIS, Élisabeth REZER-SANDILLON, Évelyne DONZEAUD, David DELIGEY, Annie DUROUX, Ludovic DUCOURAU, Monique POISSON, André MOUSTIÉ, adjoints

Chantal DABÉ, André CASTANDET, Nicole NUGEYRE, François-Xavier RAHIER, Maryse LALANDE, Bruno DUMONTEIL, Mireille MAZURIER, Bernard COLLINET, Michèle BOURGOIN, Tony LOURENÇO, Maxime KHELOUFI, Michelle LOUSSOUARN, Claude RAULIN, Danièle DUBOURDIEU, Jacques CHAUVET, Sylviane STOME, Joël LE FLECHER, Jean-Jacques GUIGNIER, Christiane SIRET, conseillers municipaux

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION

Patrick MALVAES donne procuration à Xavier PARIS
Sylvie BANSARD donne procuration à Evelyne DONZEAUD
Justine BONNEAUD donne procuration à André MOUSTIÉ
Alain POLI donne procuration à André CASTANDET

ABSENT

Jérémy DUPOUY

Tony LOURENÇO a été nommé secrétaire de séance

La halte garderie « Les Clapotis » a ouvert en septembre 2000 allée Mozart, juste à côté de l'école élémentaire Jean de la Fontaine.

Pendant plusieurs années, elle a partagé les locaux avec le Relais Assistantes Maternelles jusqu'au transfert de celui-ci à la Maison de l'Enfance en mai 2007.

A compter de cette date, l'amplitude d'accueil a pu être augmentée et la halte garderie s'est transformée en multi-accueil occasionnel en septembre 2011.

Ce changement a permis l'accueil de jeunes enfants sur des plages horaires plus importantes mais a nécessité que les parents fournissent les repas de leur enfant.

Afin de proposer un service équivalent dans tous les multi-accueils de la commune, la municipalité a décidé de doter les « Clapotis » d'une cuisine.

Pour cela, des travaux vont être réalisés pendant la fermeture estivale de l'établissement du 30 juillet au 17 août 2018.

Ces travaux, effectués en grande partie en régie, consistent à réaménager l'office et l'espace buanderie existants en cuisine afin de permettre la préparation et la fourniture des repas à compter du 3 septembre 2018.

Pour réaliser cet aménagement dont le coût est estimé à 15 000 €, équipement électroménager compris, il a été fait appel à un cuisiniste par le biais d'un marché public.

La Ville peut bénéficier d'une subvention de la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde dans le cadre du Fonds « Prestation de Service Unitaire » destiné aux crèches, pour financer une partie de l'aménagement de cette cuisine.

Il vous est demandé de bien vouloir autoriser le Maire ou son représentant à réaliser ce projet et à solliciter une subvention auprès de la CAF de la Gironde.

DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Ainsi délibéré à Gujan-Mestras, les jour, mois et an que dessus, et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme au registre.

Marie-Hélène DES ESGAULX
Maire de Gujan-Mestras



Affiché le... 22 Juin 2018...
GUJAN-MESTRAS le... 22 Juin 2018